

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 30 mars 2018

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 20 mars 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-39

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

RENOVATION DU CARRE
MILITAIRE –
DEMANDE DE
SUBVENTION A L'OFFICE
NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET
VICTIMES DE GUERRE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. TOLLET), M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2018-18 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MAINAND), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2018-15 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-33 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT jusqu'au N° 2018-22 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. JOUBERT), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : M. JOINT

Soucieuse d'honorer et de préserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, la Ville de Caluire et Cuire s'est lancée dans une vaste opération de rénovation de ses monuments commémoratifs. Après un recensement exhaustif de l'ensemble des monuments et stèles, une évaluation du projet a été établie et les premières opérations ont ainsi pu être lancées.

La Ville souhaite à présent s'engager dans la rénovation du carré militaire situé au coeur du cimetière de Caluire et Cuire.

Malgré un contexte budgétaire restreint, d'une part par la baisse des dotations et concours financiers de l'État, et d'autre part par l'obligation de mettre en accessibilité l'ensemble du patrimoine communal dans le cadre du dispositif Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), le projet de rénovation du carré militaire demeure une priorité, car il appartient à la Ville de préserver ces monuments de mémoire, véritables socles de l'identité nationale.

Dans cette perspective, la Ville souhaite présenter à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre un dossier de demande de subvention relatif au projet de rénovation des stèles et espaces du carré militaire situé au cœur du cimetière de Caluire et Cuire.

Le projet comprend les travaux suivants :

- dépose de l'intégralité des monuments et remplacement par des monuments neufs en granit,
- fourniture et pose de 98 jardinières en granit identique à celui qui compose les monuments,
- réfection des enrobés de l'ensemble du carré militaire.

L'estimation des travaux est de 65 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- APPROUVE

la demande de subvention à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette démarche.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 30 mars 2018
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET